

# Composteur

Le compostage est le recyclage des déchets organiques pour produire naturellement un fertilisant, le compost.



30% des déchets ménagers peuvent être compostés. Le compostage est à la fois écologique économique et pratique :

- écologique : le compostage limite la quantité de déchets ;
- économique : le compost est un engrais naturel et gratuit ;
- pratique : il favorise et améliore la fertilité de votre jardin dans le temps.

## **Le syndicat TRI-OR produit du compost à partir des ordures ménagères dans l'usine de traitement de Champagne-sur-Oise**

### RETIRER DU COMPOST

le Syndicat TRI-OR offre la possibilité aux résidents de ses 28 communes de venir chercher gratuitement du compost sur son site de Champagne-sur-Oise jusqu'au **24 novembre, les mercredis de 14h à 17h.**

### ATTENTION !

Munissez vous :

- d'un contenant,
- d'un gilet jaune,
- d'une pelle.

Un membre du personnel TRI-OR vous accueillera pour que vous puissiez vous servir.

INFO PRATIQUE : N'utilisez jamais le compost pur !

Le mélange idéal est :

- 30 % de compost,
- 70 % de terre naturelle »

## **Aire de micro-compostage**

Mise en œuvre : Le principe du microcompostage est de valoriser l'ensemble des déchets du site par compostage, afin que ceux-ci ne soient pas « exportés » du jardin. La valorisation des déchets verts présente alors un bilan carbone neutre et permet de disposer d'un produit fini utilisable dans le jardin.

L'aire de compostage se compose idéalement de 3 casiers, permettant de gérer les différentes phases

de maturation du compost. Ces casiers seront à poser sur le terrain naturel afin de faciliter le processus de compostage (présence des organismes).

Les cloisons de ces casiers seront composées de bastaings en bois non traité, maintenus par des fers en acier (UPN)

L'avantage du dispositif permet de s'adapter aux contraintes des jardins :

- faible espace disponible : la réduction de la taille des casiers (4m<sup>2</sup>/2m/1m) permet d'aménager de telles aires dans des espaces exigus.

Une desserte véhicule pourra être envisagée, mais n'est pas obligatoire, le compost pouvant être retourné à la fourche.

Infos pratiques

Récupérez les déchets alimentaires et procurez-vous un composteur qui fera de ces déchets, du compost pour fertiliser votre jardin.

Le syndicat TRI-OR propose des composteurs de jardin de 400 litres pour un tarif de 29.22 €, n'hésitez pas à contacter le syndicat au 01.34.70.05.60 ou par mail à [info@tri-or.fr](mailto:info@tri-or.fr) pour obtenir plus de renseignements.

En appartement, vous pouvez acquérir un lombricomposteur (vers qui mangent tous les déchets alimentaires et les régénèrent en un lombricompost d'excellente qualité pour les jardinières).

Documents

[Compost\\_Automne\\_2021](#)